



Cout du crédit et Pauvreté en zone CEMAC

Dr. OBIANG OBIANG Jean Robert

Administrateur Directeur Général d'EDG

Résumé : La littérature attestent qu'un coût du crédit élevé est de nature à augmenter la pauvreté dans les pays en développement. Toutefois, elle reste muette quant à la limite à ne pas dépasser si un pays veut s'engager dans la lutte contre ce phénomène. En appliquant une modélisation à changement de régime dans le cadre des pays de la CEMAC, nous trouvons qu'il existe des limites du coût du crédit pour le Gabon, le Cameroun, la Guinée-Equatoriale, le Tchad et la RCA. De tels seuils, étant inférieurs au taux d'intérêt appliqués en pratique, sont la preuve que le secteur bancaire n'est pas capable de soutenir le développement dans la zone. Nous préconisons donc une meilleure promotion du secteur de la microfinance qui constitue l'atout nécessaire pour une inclusion financière efficace.

Mots clés : Coût du crédit ; pauvreté ; taux d'intérêt ; microfinance.

Abstract : The literature shows that high credit costs are likely to increase poverty in developing countries. However, it remains silent as to the limit that a country must not exceed if it is to combat this phenomenon. Applying regime-switching modeling to the CEMAC countries, we find that there are limits to the cost of credit for Gabon, Cameroon, Equatorial Guinea, Chad and CAR. Such thresholds, being lower than the interest rates applied in practice, are proof that the banking sector is not capable of supporting development in the zone. We therefore advocate greater promotion of the microfinance sector, which is the key to effective financial inclusion.

Keywords : Cost of credit ; poverty ; interest rates ; microfinance.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15176219>

1 Introduction

La prise en compte des frictions financières imputables au comportement des offreurs de crédits, combinée à l'importance des institutions financières dans la réduction de la pauvreté ont ravivé l'intérêt du lien entre coût du crédit et pauvreté.

La pauvreté se définit comme étant l'incapacité de satisfaire ses besoins (Guerrero, 2014). Aussi, distingue-t-on la pauvreté monétaire de la pauvreté non monétaire. La pauvreté monétaire pour sa part, désigne la situation dans laquelle une personne dispose d'un revenu insuffisant pour satisfaire ses besoins primaires alimentaire et/ou non alimentaire (habillement, énergie, logement) (Laderchi et Stewart 2003). La pauvreté non monétaire désigne l'absence des capacités humaines de base telles que l'analphabétisme, la malnutrition, la longévité réduite, la mauvaise santé maternelle et la maladie pouvant être évité (Parthsarathy 2002 ; Sirven 2006).

Le coût du crédit peut être défini comme l'ensemble des charges financières direct (taux d'intérêt nominal principalement) et indirect (l'assurance, les frais de dossier et autres coûts implicites) qu'un emprunteur doit supporter pour obtenir un prêt (Thaler, 1992 ; Goodhart, 2001 ; Freixas et Rochet, 2008). Le coût du crédit influence par conséquent, l'accès au crédit des agents économiques à besoin de financement. Dans une telle configuration, les individus les plus vulnérables (pauvre) auront bien plus de mal à avoir accès au crédit tant ils sont contraints financièrement.

Le lien entre coût du crédit et pauvreté se cristallise autour d'une principale préoccupation notamment, la difficulté qu'éprouvent les institutions financières (les microfinances en particulier) à garantir des coûts du crédit relativement faibles pour les personnes les plus vulnérables. Une telle préoccupation tient essentiellement sur les caractéristiques des personnes pauvres (Morduch, 1999 ; Banerjee et Duflo, 2019), d'une part et le comportement des offreurs de crédits ainsi que les effets pervers de la réglementation (Allen et Gale, 2004 ; Cartapanis, 2011), d'autre part.

S'agissant de la première préoccupation, elle met en lumière les caractéristiques des personnes pauvres qui stimulent le coût du crédit. En effet, les emprunteurs pauvres sont caractérisés par le manque de garanties ou de collatérales et une instabilité économique qui conduit à un risque de crédit élevé (Holmstrom et Tirole, 1997 ; Morduch, 1999). Dans cette logique, les banques pour se couvrir contre les risques, administrent des taux d'intérêt élevés, ce qui limite l'accès au crédit aux personnes pauvres. Face à de tels risques les institutions financières auront du mal à garantir des coûts de crédit relativement faibles (Morduch, 2009 ; Agghion et al., 2011 ; Cull et al., 2009).

Pour ce qui est de la deuxième préoccupation, elle stipule que les pressions de rentabilité des institutions financières y compris les microfinances peuvent exclure les populations les plus pauvres de l'accès au crédit (Allen et Gale, 2004 ; Cull et al., 2009). La réglementation vise à couvrir les institutions financières contre les risques (individuel et systémique). Toutefois, le renforcement des normes prudentielles alourdit le coût du crédit et peut donc être source de friction financière (Cartapanis, 2011). De même, une baisse du ratio de fonds propres contraint les intermédiaires financiers à revoir à la baisse le volume de crédit accordé pour rester en conformité avec la réglementation prudentielle (Van Den Heuvel, 2008 ; Meh et Moran, 2010).

La structure de l'environnement financier caractérisé par l'incertitude et une réglementation prudentielle de plus en plus contraignante pour l'intermédiation financière contribuent à relever le coût du crédit (Roukny et al., 2018). En outre le risque de défaut élevé chez les personnes pauvres renforce l'aversion pour le risque des institutions financières même dans le cadre des microfinances ce qui explique également pourquoi le coût du crédit les concernant est paradoxalement plus élevé (Morduch, 1999 ; Beck et al., 2007).

Si la littérature s'intéresse en général aux effets des coûts du crédit sur la pauvreté, notre travail s'en démarque. Ainsi, en lieu et place des effets, nous nous intéressons tout particulièrement à la recherche de la limite du coût du crédit qu'il ne faudrait pas dépasser si l'on veut lutter contre la pauvreté. A cet effet, nous invoquons l'approche de Hansen (1999), c'est-à-dire un modèle à changement de régime sur séries temporelles afin de mettre en évidence les seuils optimaux du coût du crédit relatifs à la pauvreté. En plus d'une telle approche, l'originalité de notre travail est qu'il s'effectue dans le cadre des pays membres de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale), qui constitue indéniablement un champ d'investigation pertinent pour diverses raisons : 1°) il s'agit d'une zone composée d'économies pauvres dans laquelle les ménages et les petites entreprises éprouvent des difficultés à obtenir des crédits eu égard au coût relativement élevé des taux d'intérêt bancaires (BEAC, 2023) ; 2°) l'inclusion financière est relativement très faible dans la zone comparativement aux autres zones du monde, ce qui montre que le système bancaire traditionnel est inefficace dans la lutte contre la pauvreté (Obiang Obiang, 2022). Dans un tel environnement, les microfinances sont les institutions financières susceptibles de garantir l'accessibilité des produits financiers aux agents économiques les plus vulnérables. Toutes choses qui nous conduisent à poser la question suivante :

Existe-t-il une limite du coût du crédit au-delà de laquelle la pauvreté augmente dans les pays membres de la CEMAC ?

La présente réflexion dont l'objet est précisément de répondre à une telle interrogation est structurée comme suit : la seconde partie présente la revue de la littérature ; la troisième partie traite de la méthodologie et de l'estimation du modèle ; la quatrième partie s'intéresse à l'interprétation des résultats tandis que la cinquième partie conclut.

2 Revue de la littérature

Les analyses relatives au lien entre le coût du crédit et le niveau de pauvreté trouvent leur fondement dans les travaux de Stiglitz et Weiss (1981). Ils posent les fondements des différentes approches qui mettent en lumière le rôle des institutions financières dans la persistance de la pauvreté. En effet, le principe du rationnement de crédit permet d'expliquer le coût élevé du crédit par l'existence des imperfections du marché notamment, l'asymétrie d'information qui conduit à la sélection adverse (Stiglitz et Weiss, 1981). Dans une telle logique les institutions financières auront tendance à appliquer les taux d'intérêt plus élevés pour les emprunteurs à risque (principalement les moins solvables) (Stiglitz et Weiss, 1981 ; Stein et al., 2010).

Toutefois, deux principales approches relatives aux effets des coûts du crédit sur la croissance vont émerger dans la littérature : celle qui présente le crédit, principalement, le microcrédit comme un facteur important de réduction

la pauvreté ce, malgré des coûts relativement élevé (Morduch, 1999 ; Rhyne, 2001 ; Rosenber, 2009), d'une part et celle qui postule que le coût élevé du crédit peut contribuer à la persistance de la pauvreté (Cull et al., 2009 ; Banerjee et al. 2015).

La première approche repose sur les effets positifs reconnu aux institutions financières sur la réduction de la pauvreté (Acemoglu et Robinson, 2009 ; Banerjee et al, 2015). Aussi, malgré son coût relativement élevé, l'accès au crédit permet aux ménages pauvres d'investir dans des activités génératrices de revenus susceptibles de permettre une sortie de la précarité (Rosenber, 2009 ; Karlan et Zinman, 2011).

En outre, le microcrédit, bien que coûteux, peut aider les populations les plus vulnérables à développer des activités économiques génératrices de revenu, réduisant ainsi la pauvreté à long terme. Même dans ces conditions, l'accès au crédit est également capable d'améliorer la consommation et les conditions de vie des ménages pauvres en leur permettant d'accéder à des biens et services essentiels (Karlan et Zinman, 2011).

La deuxième approche quant à elle met en exergue les effets négatifs des coûts élevés du crédit sur la pauvreté. En effet, Plus les taux d'intérêts sont élevés, plus le crédit devient inaccessible aux ménages les plus pauvre, ce qui limite son effet positif sur la réduction de la pauvreté (Cull et al., 2009 ; Banerjee et al., 2015). Par ailleurs, des taux d'intérêt élevés conduisent à une dépendance au crédit, réduisant la capacité d'épargne et augmentant le risque de surendettement. Dans de telle condition, le coût du crédit va nourrir un cercle vicieux accentuant la paupérisation de des classes les plus vulnérable de la population (Cull et al, 2009 ; Bauchet et al, 2011). En effet, les bénéfiques des emprunteurs risquent d'être orientés vers le paiement des intérêts et même les pousser à s'endetter davantage au lieu de générer une réelle plus-value (Cull et al., 2009).

Nous observons, cependant, des insuffisances de la littérature sur la question. En effet, la littérature adopte une démarche purement linéaire de la relation alors même qu'il peut exister des non linéarités en pratique. Mieux, la littérature reste muette sur le niveau de crédit que le secteur bancaire ne doit pas dépasser si la lutte contre la pauvreté est une préoccupation partagée par toutes les institutions. C'est précisément l'objet de notre travail.

3 Méthodologie et estimation

3.1- Méthodologie

Le modèle utilisé dans le présent travail s'inscrit dans la lignée des travaux de Hansen (1999). En effet, il s'agit pour nous de vérifier s'il existe une relation non linéaire entre le coût du crédit et la pauvreté dans les pays de la CEMAC. Plus précisément, nous recherchons un seuil du coût du crédit au-delà duquel la pauvreté augmente ou baisse à travers un modèle à changement de régime.

Cette classe de modèles a l'avantage d'autoriser une série économique à posséder une dynamique différente en fonction des états du monde dans laquelle elle se trouve (Gonzales et al., 2005). Dans ce type de modélisation, la variable dépendante est générée par deux processus distincts. On se situe dans la dynamique d'un processus ou d'un autre suivant la valeur prise par une variable dite variable de transition. Le modèle de Hansen (1999) se trouve être le cadre de référence dans la mise en évidence de l'effet du coût du crédit sur la pauvreté.

Ainsi, la variable de seuil est le coût du crédit, de façon telle que la spécification s'écrive comme suit :

$$pauv_t = \alpha_t + \beta X_t + \delta creditcost_t * I(creditcost_t \leq \gamma) + \theta creditcost_t * I(creditcost_t > \gamma) + \varepsilon_t \quad (1)$$

avec, $I(.)$ une fonction indicatrice qui prend la valeur 1 si la condition entre parenthèse est respectée et 0 sinon.

Une telle équation peut s'exprimer de la manière suivante :

$$\begin{cases} pauv_t = \alpha_t + \beta X_t + \delta creditcost_t + \varepsilon_t & \text{si } (creditcost_t \leq \gamma) \\ pauv_t = \alpha_t + \beta X_t + \theta creditcost_t + \varepsilon_t & \text{si } (creditcost_t > \gamma) \end{cases} \quad (2)$$

où, $pauv_t$ désigne la pauvreté du pays à la période t ; t , représente la période d'observation ; α , désigne les effets spécifiques que l'on considère comme des effets fixes et ceci suppose que toute l'hétérogénéité du pays est de caractère additif ; ε_t , le terme d'erreur, indépendant et identiquement distribué de moyenne nulle et de variance constante ; X_t , représente le vecteur des variables de exogènes affectant la pauvreté, autre que le coût du crédit ; $pauv_t$, le coût du crédit. Lorsqu'elle est inférieure ou égale au seuil ($creditcost_t \leq \gamma$), elle devrait influencer positivement la croissance économique. Au-delà de ce seuil ($creditcost_t > \gamma$), l'effet devient négatif.

3.1.1- Les variables du modèle

Nous présentons la variable expliquée, d'une part, et les variables explicatives, d'autre part.

La variable expliquée

La variable expliquée retenue est la pauvreté (pauv). Il s'agit d'une variable qui est mesurée à partir de deux groupes d'indicateurs. Les indicateurs de pauvreté monétaire d'une part, et les indicateurs de pauvreté non monétaire d'autre part. Dans le cas des indicateurs de pauvreté monétaire, la pauvreté est essentiellement estimée par le nombre de personnes vivant avec un revenu en dessous d'un niveau dit « de pauvreté », qui est en 2002 de 2 USD par jour. D'autres niveaux de pauvreté sont fixés à 1,4 et 11 USD par jour, ce qui permet d'affiner l'analyse. Le niveau de revenu de 1 USD par jour est appelé « niveau d'extrême pauvreté ».

En ce qui concerne les indicateurs de pauvreté non monétaire, nous avons l'IPH (indicateur de pauvreté humaine), qui est un indice permettant de caractériser le niveau de pauvreté d'un pays. Il a été créé par le Programme des

Nations Unis pour le Développement (PNUD) en 1997 et remplacé en 2010 par l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). L'IPH varie entre 0 et 100, en fonction de 5 critères notés de 0 à 20.

De plus, nous avons l'indice Bloomberg. Cet indicateur mesure la pauvreté en faisant la somme de l'inflation et du taux de chômage au cours de l'année passée. Les deux étant exprimés en pourcentage.

Toutefois, il existe des indicateurs composites tels que l'IDH (Indice de développement humain) qui tient compte des deux aspects de la pauvreté. En effet, il s'agit d'un indice composite qui mesure la qualité de vie moyenne de la population d'un pays. Théoriquement, l'indice va de 0 à 1. Les indicateurs présentés sont certes pertinents pour mesurer la pauvreté dans les pays en développement tels que ceux de la zone CEMAC mais nous pensons qu'ils ne sont pas appropriés pour notre travail, car le lien n'étant pas direct avec le problème du coût du crédit. A cet effet, notre travail privilégie le ratio emploi sur population comme proxy de la pauvreté. En effet, un taux d'intérêt sur les prêts élevés a pour conséquence la faiblesse de l'investissement, réduisant ainsi le niveau de l'emploi dans la population.

Les variables explicatives

Nous considérons cinq (5) variables explicatives, notamment :

- le coût du crédit (creditcost). Il s'agit de notre principale variable explicative. Elle permet de vérifier si le niveau du taux d'intérêt est susceptible d'influencer le niveau de pauvreté. Mieux, on aimerait savoir si la relation entre les deux variables suit un processus non linéaire.

- la croissance économique (croisseco). La littérature (Ravallion et al., 1996) a toujours été unanime quant aux effets positifs de la croissance économique sur la pauvreté. L'argument principal est qu'une croissance économique qui s'accompagne d'une hausse du revenu moyen des populations est un facteur de réduction de la pauvreté. Toutefois, il subsiste des débats qui nuancent une telle idée puisque la croissance économique pourrait amplifier les inégalités et partant la pauvreté (Fambon, 2005).

- l'inflation (infl). L'inflation a toujours été considérée comme un facteur de pauvreté en raison de son effet négatif sur le pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, les travaux s'intéressant à une telle relation sont unanimes et pensent que les autorités publiques devraient faire face à ce phénomène afin de lutter contre la pauvreté (Pinstrup-Andersen, 1985). Nous prenons comme proxy l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

- le développement financier (devfin). L'un des arguments avancés par la littérature récente sur la problématique de la pauvreté est lié aux bienfaits du développement financier. En effet, le développement financier peut influencer le système financier à travers l'intensité des échanges, d'une part, et sur le volume et la qualité de l'investissement à travers l'allocation efficace des facteurs de production aux projets les plus productifs générateurs de croissance, d'autre part (Beck et al., 2007 ; Boukhatem et al., 2012). Nous mesurons une telle variable par le crédit au secteur privé en pourcentage du produit intérieur brut.

- la dépendance extérieure (extdpce). La littérature sur la pauvreté dans les pays en développement donne en général une importance particulière à la question de la dépendance extérieure. Une telle dépendance se manifeste à travers plusieurs canaux tels que l'aide publique au développement, la dette publique et surtout le commerce extérieur. Ainsi, les pays en développement sont vulnérables aux chocs externes. Nous mesurons la dépendance extérieure par la balance des transactions courantes en pourcentage du produit intérieur brut.

3.1.2- Les données utilisées

Les données utilisées dans le présent travail sont issues de deux sources, notamment de la banque mondiale (2023) et de la Fédéral Reserve de Saint-Louis (pour la variable pauvreté). Bien que l'échantillon retenu est la zone CEMAC, nous ne considérons que cinq (5) pays en raison de la disponibilité des données (Gabon, Cameroun, Guinée-Equatoriale, Centrafrique et Tchad).

Ainsi, la période d'étude va de 2005 à 2020, soit seize (16) observations, en raison de l'absence des données sur une plus longue période. A cet égard, nous avons trimestrialiser les données par la méthode de Chow et Lin (1971) qui est une des méthodes les plus souvent utilisées pour sa facilité d'usage ; l'idée étant d'augmenter le degré de liberté et garantir l'estimation. Une telle procédure nous permet alors d'obtenir soixante-quatre (64) observations.

3.2. L'estimation du modèle

L'estimation du modèle se fait sur séries temporelles. Toutefois, elle nécessite au préalable des tests préliminaires, dont les tests de racine unitaire et de corrélation.

S'agissant du test de racine unitaire, nous privilégions le test de Dickey-Fuller augmenté (1979) qui permet de corriger les éventuelles autocorrélations des erreurs par l'introduction des valeurs retardées de la variable dépendante. Les résultats inscrits sont détaillés dans le tableau 1 suivant :

Le tableau 1 montre que les variables sont stationnaires dans tous les pays de la zone CEMAC. On observe par contre que la variable pauvreté est stationnaire en différence seconde pour tous les pays et les variables développement financier et dépendance extérieure le sont que pour la Guinée-Equatoriale.

En ce qui concerne l'analyse de la corrélation, elle permet de vérifier la liaison entre les variables afin d'avoir une idée sur la relation entre les variables pour chaque pays. Le tableau 2 résume ce test.

Tableau 1 : Résultats du test de racine unitaire

Variables	Pays				
	Gabon	Cameroun	Guinée-Eq	RCA	Tchad
<i>pauv</i>	[-4,644355]* I(2)	[-7,553864]* I(2)	[-7,863517]* I(2)	[-7,710445]* I(2)	[-7,549322]* I(2)
<i>creditcost</i>	[-6,555680]* I(1)	[-2,731630]* I(1)	[-2,146525]** I(1)	[-4,522909]* I(1)	[-24,32746]* I(1)
<i>croisseco</i>	[-6,812790]* I(1)	[-7,801160]* I(1)	[-2,395528]** I(1)	[-47,25709]* I(1)	[-13,09419]* I(1)
<i>infl</i>	[-1,894943]*** I(1)	[-2,361229]** I(1)	[-2,612390]** I(1)	[-2,896273]* I(1)	[-3,561978]* I(1)
<i>devfin</i>	[-2,192634]** I(1)	[-5,935507]* I(1)	[-1,99426]*** I(2)	[-2,225094]** I(1)	[-1,992655]** I(1)
<i>extdpce</i>	[-2,260312]** I(1)	[-2,513565]** I(1)	[-5,590531]* I(2)	[-42,98752]* I(1)	[-3,627006]* I(1)

*, ** et *** désignent les significativités à 1 %, 5 % et 10 % respectivement ; I(1) et I(2) correspondent respectivement à l'intégration d'ordre 1 et 2.

Source : Auteur

Tableau 2 : Test de corrélation

Gabon						
Variables	CREDITCOST	CROISSECO	DEVFIN	EXTDPCE	INFL	PAUV
CREDITCOST	1,0000					
CROISSECO	0,1044	1,0000				
DEVFIN	-0,2308	0,1172	1,0000			
EXTDPCE	0,2245	-0,0124	-0,6931	1,0000		
INFL	-0,4198	0,0733	0,5891	-0,8694	1,0000	
PAUV	0,0730	0,2046	0,1183	0,1137	-0,1360	1,0000
Cameroun						
Variables	PAUV	CREDITCOST	CROISSECO	INFL	DEVFIN	EXTDPCE
PAUV	1,0000					
CREDITCOST	0,8942	1,0000				
CROISSECO	-0,2486	-0,2185	1,0000			
INFL	-0,9847	-0,9069	0,2422	1,0000		
DEVFIN	-0,9895	-0,8617	0,3023	0,9799	1,0000	
EXTDPCE	0,8050	0,8192	-0,0023	-0,7597	-0,7529	1,0000
Guinée-Equatoriale						
Variables	PAUV	CREDITCOST	CROISSECO	INFL	DEVFIN	EXTDPCE
PAUV	1,0000					
CREDITCOST	-0,6171	1,0000				
CROISSECO	-0,6246	0,7234	1,0000			
INFL	-0,7816	0,4176	0,4776	1,0000		
DEVFIN	0,7020	-0,6861	-0,8082	-0,7541	1,0000	
EXTDPCE	-0,5208	0,7429	0,8510	0,6065	-0,9258	1,0000
RCA						
Variables	PAUV	CREDITCOST	CROISSECO	INFL	DEVFIN	EXTDPCE
PAUV	1,0000					
CREDITCOST	-0,0616	1,0000				
CROISSECO	-0,0591	0,0313	1,0000			

INFL	0,7607	0,1355	0,0453	1,0000		
DEVFIN	0,8069	-0,2126	-0,2188	0,7295	1,0000	
EXTDPCE	-0,0586	0,2596	-0,3858	-0,1182	-0,0320	1,0000
Tchad						
Variables	PAUV	CREDITCOST	CROISSECO	INFL	DEVFIN	EXTDPCE
PAUV	1,0000					
CREDITCOST	0,1989	1,0000				
CROISSECO	0,3965	0,1073	1,0000			
INFL	-0,9255	-0,1352	-0,3020	1,0000		
DEVFIN	-0,9833	-0,1736	-0,3961	0,9326	1,0000	
EXTDPCE	0,5190	-0,1945	0,0141	-0,6628	-0,5992	1,0000

Source : Auteur

La présentation des résultats

L'intérêt de notre analyse est de faire ressortir des seuils du coût de crédit compatible avec la réduction de la pauvreté. Nous avons à cet effet eu recours à l'approche de Hansen (1999) qui nous a permis de mettre en évidence les limites au-delà duquel une hausse du coût du crédit entraîne une hausse de la pauvreté. Les différents seuils sont inscrits dans le tableau 3 suivant :

Tableau 3 : Récapitulatif des seuils optimaux

Pays	Gabon	Cameroun	Guinée-Equatoriale	RCA	Tchad
Seuils	9,789814	7,473031	9,447232	1,6299999	9,348720857

Source : Auteur

Le tableau 3 met en évidence les différents seuils du coût de crédit par rapport à la pauvreté dans les pays de la CEMAC. En fait, ces seuils s'interprètent comme des niveaux du coût du crédit au-delà duquel la pauvreté augmente. A cet effet, on observe des divergences par pays. Si au Gabon, en Guinée-Equatoriale et au Tchad, la limite du coût de crédit se situe sensiblement au tour de 10 %, au Cameroun il ne faudrait pas dépasser 8 % et 2 % en RCA. Une telle situation incline à penser que les banques commerciales doivent pratiquer une politique de taux de manière à réduire la pauvreté dans les pays de l'échantillon.

IV- L'interprétation des résultats

La littérature attestent qu'un coût du crédit élevé est de nature à augmenter la pauvreté dans les pays en développement. Toutefois, la littérature reste muette quant à la limite à ne pas dépasser si un pays veut s'engager dans la lutte contre ce phénomène. Dans le cadre des pays de la CEMAC, nous trouvons qu'il existe des limites du coût du crédit pour le Gabon, le Cameroun, la Guinée-Equatoriale, le Tchad et la RCA. Nous pouvons ainsi affirmer que les banques de second rang ne devraient pas élever leurs taux d'emprunt afin de permettre le développement des projets et partant favoriser le bien-être.

Cependant, la réalité est tout autre chose en zone CEMAC. En effet, on observe en général des taux d'intérêt sur les prêts au secteur privé qui vont bien au-delà des limites que nous trouvons dans notre analyse. Un rapport de la BEAC¹ (2023) indique que les taux d'intérêt servis aux particuliers se sont élevés à 16,89 %, contre 14,35 %. Plus précisément, au Cameroun, les taux débiteurs moyens des particuliers ont augmenté de 130 points de base en un an, se situant à 16,62 %, contre 15,32 % au deuxième trimestre 2022. De même, les taux débiteurs moyens sont passés de 13,33 % au premier trimestre 2023 à 16,62 % au deuxième trimestre 2023 soit un accroissement de 329 points de base. Aux PME ces taux se situent à 11,38 % à fin juin 2023, contre 12,14 % un an plus tôt et 9,95 % un trimestre plus tôt. Le niveau de ces taux, supérieurs au seuil optimal de 7 %, ne sont pas de nature à réduire la pauvreté. En République Centrafricaine et dans les autres pays, le constat est le même, les taux pratiqués sont largement supérieurs aux limites empiriques. Dans ces conditions, on comprend bien qu'il est difficile d'observer un recul de la pauvreté dans la zone. Si l'on fait un comparatif avec les pays développement (dont les taux d'intérêt sur les prêts sont inscrits dans le tableau 4), notre analyse prend tout son sens puisque ces taux sont très faibles.

Tableau 4 : Evolution du taux d'intérêt des prêts dans les pays développés

Pays	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
France	0,47	0,81	0,78	0,13	-0,15	0,01	1,70	3,00
Zone euro à 19	0,93	1,17	1,26	0,58	0,21	0,20	2,04	3,27
Royaume-Uni	1,31	1,24	1,46	0,94	0,37	0,79	2,45	4,06
États-Unis	1,84	2,33	2,91	2,14	0,89	1,44	2,95	3,96
Japon	-0,07	0,05	0,07	-0,11	-0,01	0,07	0,23	0,56

Source : OCDE (2024)

¹ Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Nous pensons, à cet effet, que les autorités devraient encourager le développement d'une finance de proximité répondant efficacement aux besoins des petites entreprises et des populations vulnérables. En fait, il serait utile pour les pays de la CEMAC de promouvoir le secteur de la microfinance qui demeure le secteur qui a la plus grande capacité à opérer une véritable inclusion financière. Keddad et Obiang Obiang (2023) estiment même que la banque centrale des pays de la zone CEMAC devrait permettre que les microfinances se financent vers elle afin de réduire leurs coûts de financement et proposer des taux d'intérêt compétitifs aux entreprises et aux ménages pauvres.

Conclusion

La littérature sur les déterminants de la pauvreté est à l'heure actuelle très abondante. Elle a permis de révéler l'implication de certains phénomènes dans la croissance de la pauvreté dans les pays en développement en particulier (Fambon, 2005 ; Beck et al., 2007 ; Boukhatem et al., 2012). Notre analyse, qui s'inscrit dans la même lignée, prend une tout autre orientation. En effet, plutôt que de montrer si le coût du crédit est un déterminant de la pauvreté dans les pays membres de la CEMAC, nous avons voulu mettre en évidence les limites de ce coût. Autrement dit, le présent travail s'est intéressé aux seuils du coût du crédit au-delà duquel la pauvreté augmente. Nous trouvons, à cet effet, des seuils empiriques différents et largement inférieurs à ceux appliqués par les banques commerciales de la zone CEMAC.

Une telle situation montre à bien des égards que le secteur bancaire n'a pas les capacités d'aider les Etats membres dans la lutte contre la pauvreté. Nous préconisons alors que ces autorités promeuvent le secteur de la microfinance en raison de sa proximité aux petites entreprises et aux populations vulnérables.

Références bibliographiques

- Acemoglu, D., & Robinson, J. A. (2012). *Why Nations Fail : The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*. Crown Business.
- Allen, F., and Gale, D. (2004). *Financial markets, intermediaries, and intertemporal trade*. *Journal of Political Economy*, 112(3), 467-495. <https://doi.org/10.1086/383352>.
- Banerjee, A., Duflo, E., Glennerster, R., & Kinnan, C. (2015). The Miracle of Microfinance ? Evidence from a Randomized Evaluation. *American Economic Journal : Applied Economics*, 7(1), 22-53.
- Bauchet, J., Marshall, C., Starita, L., Thomas, J., & Yalouris, A. (2011). Latest findings from randomized evaluations of microfinance. *Access to Finance Forum, Reports by CGAP and Its Partners, No. 2*.
- Beck T., Demirgüç-Kunt, A. et Levine R. (2006). A New Database on Financial Development and Structure, *World Bank Economic Review*, 14, 597-605.
- Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2007). *Finance, inequality and the poor*. *Journal of Economic Growth*, 12(1), 27-49.
- Boukhatem, J. et Mokrani, B. (2012). Effets directs du développement financier sur la pauvreté : validation empirique sur un panel de pays à bas et moyen revenu. *Mondes en développement*, 4(160), 133-148.
- Cartapanis, A. (2011). *La crise financière et les politiques macroprudentielles : Inflexion réglementaire ou nouveau paradigme ? Revue économique*, 62(3), 349-382.
- Cull, R., Demirgüç-Kunt, A., & Morduch, J. (2009). Microfinance Meets the Market. *Journal of Economic Perspectives*, 23(1), 167-192.
- Dickey, D.A. and Fuller, W.A. (1979). Distribution of the Estimators for Autoregressive Time Series with a Unit Root. *Journal of the American Statistical Association*, 74, 417-31.
- Fambon, S. (2005). Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus au Cameroun. *Revue d'économie du développement*, 13(1), 91-122.
- Goodhart, C. A. E. (2001). *Money, information and uncertainty* (2nd ed.). MIT Press.
- Holmstrom, B. et Tirole, J. (1997). Financial intermediation, loanable funds, and the real sector. *The Quarterly Journal of Economics*, 112(3), p. 663-691.
- Kashyap A. K., Stein, J. C., & Hanson, S. (2010). An analysis of the impact of substantially heightened capital requirements on large financial institutions. Working Paper, Harvard University.
- Keddad, B. & Obiang Obiang, J-R. (2023). Determinants of deposits volatility: The case of the microfinance sector in gabon. *Research in International Business and Finance*, 67(A). <https://doi.org/10.1016/j.ribaf.2023.102108>.
- Meh, C. et Moran, K. (2010). The role of bank capital in the propagation of shocks » : *Journal of Economic Dynamics and Control*, 34, p. 555-576.
- Morduch, J. (1999). *The microfinance promise*. *Journal of Economic Literature*, 37(4), 1569-1614.
- Ngomba Bodi, F. G. Accélérateur financier et politiques de stabilité financière dans la CEMAC. *Economies et finances*. Université de Dschang (Cameroun), 2020. Français. NNT : tel-03798077.
- Obiang Obiang, J.R. (2022). L'Inclusion Financière au Gabon : Mesure et Déterminants. *Revue Française d'Economie et de Gestion*. 3, 12.

- Pinstrup-Andersen, P. (1985). Les prix alimentaires et les pauvres dans les pays en voie de développement. *Économie rurale*, 167, 38-44.
- Ravallion, M. et G. Datt (1996). How important to India is the sectoral composition of economic growth ? *World Bank Economic Review*, 10(1), 1–25.
- Roukny, T., Battiston, S. et Stiglitz, J., (2018). Interconnectedness as a source of uncertainty in systemic risk. *Journal of Financial Stability*, 35, p. 93–106.
- Van Den Heuvel, S. (2008); « The welfare cost of bank capital requirements » : *Journal of Monetary Economics*, 55(2), p. 298–320